



**Permanent Mission  
of the Principality of Andorra  
to the United Nations**

Allocution de S.E. M Julian Vila-Coma  
Chef de la délégation andorrane

Lors du Dialogue de haut niveau de l'Assemblée générale  
sur les migrations internationales et le développement

New York, le 15 septembre 2006

Madame la Présidente,

Je voudrais tout d'abord vous féliciter pour votre nomination en tant que Présidente de cette Assemblée et en même temps remercier le Secrétaire Général pour l'excellent rapport qu'il nous a présenté sur les Migrations internationales et le développement ainsi que la recommandation de créer un forum global consultatif sur cette question. Nous croyons fermement qu'il s'agit d'un outil fondamental pour encheminer un travail constructif autour de ce phénomène qui est un des plus sensibles dans le monde actuel en tenant compte des liens qui s'établissent entre les migrations internationales et le développement.

A ce propos l'Andorre veut aussi féliciter l'initiative du Gouvernement de la Belgique pour se porter hôte du premier forum sur cette question pendant l'année 2007.

Notre pays, longtemps pays d'origine des migrations peut témoigner de ce qu'il en a été de son changement dans tous les différents aspects de la vie d'un petit pays. L'Andorre avec une économie fondée essentiellement sur le tourisme, le commerce et les services n'est pas restée à l'écart de ce phénomène. Elle a subi un changement très important à la fin de la moitié du 20ème siècle en inversant la tendance de pays d'origine en pays d'accueil. L'histoire de l'Andorre à partir de ce moment là s'est confondue avec le phénomène de l'immigration s'insérant ainsi dans un processus de développement sans aucun précédent dans son histoire.

Celle-ci s'est déroulée dans le cadre d'une immigration légale laquelle a permis que les différents facteurs démographiques, économiques, politiques et sociaux qui découlent de cette transformation aient été soigneusement intégrés dans notre cadre de vie afin de créer un sentiment d'appartenance dans notre communauté.

Les effets postérieurs à notre jeune Constitution ont facilité en plus l'établissement des relations politiques en tant que pays d'accueil avec les pays d'origine afin de faciliter d'avantage nos relations pour en aboutir à compléter un marc légal qui facilite d'avantage l'intégration en tant que pays d'accueil et les maintiens de liens avec les pays d'origine.

Madame la Présidente,

Permettez-moi souligner l'intérêt que l'Andorre apporte au sujet qui nous occupe. Certes, dans le cadre de la 23ème université d'été de cet année, l'Andorre a ouvert ses portes à ce phénomène en le présentant comme sujet central de réflexion afin d'analyser tous les défis et les opportunités qui en dérivent dans le cadre d'une perspective historique, politique, juridique, sociologique et culturelle.

L'Andorre approuve, Madame la Présidente, toute stratégie fondée sur l'étude du phénomène des migrations dans un cadre de la coopération bilatérale et multilatérale car nous sommes convaincus que seules les démarches faites sur cette approche pourront donner des résultats dans la recherche des solutions positives à cet égard.

Je vous remercie Madame la Présidente.